



**ASSOCIATION DES
OBSTÉTRICIENS ET GYNÉCOLOGUES
DU QUÉBEC**

PROGRAMME FINAL



FORMATION

**Survivre aux aspects médico-légaux!
Surviving medicolegal!**

26 janvier 2019

Hôpital général juif

Amphithéâtre Block – B-106

3755 chemin de la Côte-Sainte-Catherine

Montréal QC H3T 1E2



La présente activité est une activité de formation collective agréée (section 1) au sens que lui donne le programme de Maintien du certificat (MDC) du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada, approuvée par la direction du Développement professionnel continu (DDPC) de la Fédération des médecins spécialistes du Québec.

Vous pouvez déclarer un maximum de 6,50 heures pour l'activité globale. Les crédits sont calculés automatiquement dans MAINPORT. Une participation à cette activité donne droit à une attestation de présence. Les participants doivent réclamer un nombre d'heures conforme à la durée de leur participation.

En vertu d'une entente conclue entre le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada et l'American Medical Association (AMA), les médecins peuvent convertir les crédits obtenus au titre du programme de MDC du Collège royal en crédits de catégorie 1 de l'AMA PRAMC. Vous trouverez l'information sur le processus de conversion des crédits du programme de MDC du Collège royal en crédits de l'AMA à l'adresse www.ama-assn.org/go/internationalcme.

DIRECTION SCIENTIFIQUE

Dre Lucie Morin, obstétricienne-gynécologue
Dr Cleve Ziegler, obstétricien-gynécologue

MEMBRES DU COMITÉ SCIENTIFIQUE

Dr Marc-Yvon Arsenault, obstétricien-gynécologue, président du comité de DPC de l'AOGQ
Dre Lucie Morin, obstétricienne-gynécologue
Mme Maëcha Nault, sage-femme
Dr Dominique Pilon, omnipraticien
Dr Cleve Ziegler, obstétricien-gynécologue

MEMBRES DU COMITÉ ORGANISATEUR

Mme Marie-Eve Lefebvre, adjointe exécutive et Mme Sindy Tremblay, chargée de projet AOGQ

PRENEZ NOTE QUE :

- Ce programme répond aux règles d'éthique du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (CQDPCM).
- Cette formation de développement professionnel continu s'adresse aux obstétriciens et gynécologues, aux résidents en obstétrique-gynécologie, aux omnipraticiens qui font de l'obstétrique, aux infirmières et aux sages-femmes.

DATE ET LIEU

Samedi 26 janvier 2019 de 8 h à 16 h 30, petit déjeuner continental servi dès 7 h 30.

Hôpital général juif (HGJ)

Salle Amphithéâtre Block – B-106

3755 chemin de la Côte-Sainte-Catherine, Montréal QC H3T 1E2

Programme final

Association des obstétriciens et gynécologues du Québec (AOGQ)

2, Complexe Desjardins, bureau 3000, Montréal QC H5B 1G8

Téléphone : 514 849-4969 • Télécopieur : 514 849-5011 • Courriel : obgyn@fmsq.org

FRAIS D'INSCRIPTION (incluant le petit déjeuner continental, le dîner et deux pauses)

- **350 \$ plus taxes** : membres de l'AOGQ.
- **175 \$ plus taxes** : résidents.
- **435 \$ plus taxes** : non-membres de l'AOGQ.

AUSSI DISPONIBLE VIA WEBDIFFUSION AUX MÊMES TARIFS!

PROCÉDURE D'INSCRIPTION EN LIGNE VIA LE SITE WEB DE L'AOGQ

Pour les membres de l'AOGQ, via «Espace Membres» : www.gynecoquebec.com.

Pour les non-membres de l'AOGQ : www.gynecoquebec.com/inscriptions-en-ligne.html.

Les cartes de crédit Visa, MasterCard et American Express sont acceptées.

Une confirmation est immédiatement envoyée par courriel une fois la transaction complétée.

POLITIQUE D'ANNULATION

Les frais d'inscription sont remboursables pour toute annulation effectuée avant le 21 décembre 2018. Aucun remboursement ne sera effectué après cette date. Les frais d'inscription d'un participant qui ne se présentera pas ne lui seront pas remboursés.

HÉBERGEMENT

Vous pouvez bénéficier d'un tarif préférentiel à l'Hôtel Hyatt Regency Montréal situé au Complexe Desjardins en mentionnant que vous êtes membres de la FMSQ. Autre option : Hôtel Ruby Foo's.

STATIONNEMENT

L'HGJ a un stationnement souterrain, accessible via la rue Bourret.

Il existe un service de voiturier à l'entrée principale, sur Côte-Sainte-Catherine.

Les visiteurs peuvent également utiliser le terrain de stationnement de l'hôpital situé sur Côte-des-Neiges, près du pavillon H.

SE RENDRE EN TRANSPORT PUBLIC

L'hôpital est accessible par de nombreuses lignes d'autobus et de métro de la [STM](#).

Métro - Côte-Sainte-Catherine et Plamondon (ligne orange), et Côte-des-Neiges (ligne bleue).

Autobus - 165, 535, 129, 124, 160, 161, 119 et 51.

SE RENDRE EN VOITURE

L'hôpital se trouve à quelques minutes de l'autoroute 15, et se trouve à l'intersection des rues Côte-des-Neiges et Côte-Sainte-Catherine.

RENSEIGNEMENTS

Pour plus de détails, veuillez contacter Mme Sindy Tremblay, chargée de projet à l'AOGQ, à sindy@sindytremlay.com ou au 514 994-3504.

Programme final

Association des obstétriciens et gynécologues du Québec (AOGQ)

2, Complexe Desjardins, bureau 3000, Montréal QC H5B 1G8

Téléphone : 514 849-4969 • Télécopieur : 514 849-5011 • Courriel : obgyn@fmsq.org

Association des obstétriciens et gynécologues du Québec (AOGQ)
Survivre aux aspects médicolégaux / Surviving medicolegal

PROGRAMME ABRÉGÉ

8 h – 8 h 15	Mot de bienvenue	Dre Lucie Morin Dr Cleve Ziegler
8 h 15 – 9 h	Comment un milieu de travail sécuritaire contribue-t-il à diminuer le risque de poursuite médicolégale	Dr Steven J. Bellemare
9 h – 9 h 30	Responsabilité du suivi des résultats	Dr Steven Lapointe
9 h 30 – 10 h	L'obstétricien-gynécologue et le laboratoire diagnostique	Dr André Dascal
10 h – 10 h 30	Table ronde avec les avocats	M ^e Robert-Jean Chénier Dr André Dascal Dr Steven Lapointe M ^e Arthur J. Wechsler
10 h 30 – 11 h	Pause	
11 h – 12 h	Prolonged second stage (en anglais)	Dr Rohan D'Souza
12 h – 13 h	Lunch	
13 h – 13 h 45	Diagnostic prénatal	Dre Valérie Désilets
13 h 45 – 14 h 30	Exemples de cas récemment réglés en cour	M ^e Arthur J. Wechsler
14 h 30 – 15 h	Pause	
15 h – 15 h 45	Exemples de cas récemment réglés en cour	M ^e Robert-Jean Chénier
15 h 45 – 16 h 15	Améliorer la collaboration interdisciplinaire : des mesures concrètes pour augmenter la satisfaction des professionnels	Mme Maëcha Nault
16 h 15 – 16 h 30	Mot de clôture	Dre Lucie Morin Dr Cleve Ziegler

Veillez noter que 25% du temps alloué aux conférences sera réservé aux questions de l'auditoire.

Programme final

Association des obstétriciens et gynécologues du Québec (AOGQ)

2, Complexe Desjardins, bureau 3000, Montréal QC H5B 1G8

Téléphone : 514 849-4969 • Télécopieur : 514 849-5011 • Courriel : obgyn@fmsq.org

PROGRAMME DÉTAILLÉ

8 h – 8 h 15 : *Mot de bienvenue*

Dre Lucie Morin, obstétricienne-gynécologue, CHU Sainte-Justine

Dr Cleve Ziegler, obstétricien-gynécologue, Hôpital général juif-Sir Mortimer B. Davis

8 h 15 – 9 h : *Comment un milieu de travail sécuritaire contribue-t-il à diminuer le risque de poursuite médicolégale*

Dr Steven J. Bellemare, médecin-conseil sénior, amélioration de la pratique

Association canadienne de protection médicale, Ottawa, Ontario

1. Nommer cinq facteurs critiques dans les cas médicolégaux en obstétrique et gynécologie;
2. Expliquer le concept de la charge cognitive et son importance à la conscience situationnelle;
3. Décrire trois pratiques qui peuvent alléger la charge cognitive et améliorer la conscience situationnelle.

9 h – 9 h 30 : *Responsabilité du suivi des résultats*

Dr Steven Lapointe, directeur, direction des enquêtes

Collège des médecins du Québec

1. Décrire les responsabilités du médecin face aux suivis des résultats;
2. Établir une priorité des suivis des examens au besoin;
3. Illustrer par des exemples concrets des cas où le suivi a été sous optimal.

9 h 30 – 10 h : *L'obstétricien-gynécologue et le laboratoire diagnostique*

Dr André Dascal

Professeur agrégé de médecine - Université McGill;

Chef du département de médecine de laboratoire clinique - Université McGill;

Directeur médical OPTILAB - Université McGill.

1. Distinguer les responsabilités respectives du prescripteur d'investigations et du laboratoire diagnostique;
2. Maîtriser les systèmes d'information existants et la gestion des résultats;
3. Reconnaître comment optimiser la communication avec le laboratoire diagnostique.

10 h – 10 h 30 : *Table ronde avec les avocats*

M^e Robert-Jean Chénier, Dr André Dascal, Dr Steven Lapointe et M^e Arthur J. Wechsler

10 h 30 – 11 h : *PAUSE*

11 h – 12 h : *Prolonged second stage (en anglais)*

Dr Rohan D'Souza, obstétricien-gynécologue

Toronto, Ontario

1. To determine 'how long is too long' in the second stage of labour in contemporary obstetrics;
2. To discuss current evidence for the management of prolonged second stage of labour;
3. To review the short- and long-term implications of prolonged second stage and its management options.

12 h – 13 h : *LUNCH*

Programme final

Association des obstétriciens et gynécologues du Québec (AOGQ)

2, Complexe Desjardins, bureau 3000, Montréal QC H5B 1G8

Téléphone : 514 849-4969 • Télécopieur : 514 849-5011 • Courriel : obgyn@fmsq.org

13 h – 13 h 45 : *Diagnostic prénatal*

Dre Valérie Désilets, généticienne
CHUS — Hôpital Fleurimont

1. À l'aide d'exemples cliniques, expliquez les limites des tests suivants : cfDNA, QF-PCR, karyotype standard, CGH;
2. Obtenir un consentement éclairé dans un contexte de dépistage prénatal dans une population à bas risque.

13 h 45 – 14 h 30 : *Exemples de cas récemment réglés en cour*

M^e Arthur J. Wechsler
Kugler Kandestin

1. Expliquer ce qui motive le plaignant à poursuivre une action en justice;
2. Examiner un litige réglé en faveur du plaignant;
3. Discuter de l'impact de ce type de cas sur la pratique médicale.

14 h 30 – 15 h : PAUSE

15 h – 15 h 45 : *Exemples de cas récemment réglés en cour*

M^e Robert-Jean Chénier
McCarthy Tétrault

1. Examiner un cas réglé en cour en faveur de la défense;
2. Décrire les leçons à tirer de cette expérience;
3. Discuter de l'impact de poursuite judiciaire sur la carrière du médecin.

15 h 45 – 16 h 15 : *Améliorer la collaboration interdisciplinaire : des mesures concrètes pour augmenter la satisfaction des professionnels*

Mme Maëcha Nault, sage-femme, responsable des services de sages-femmes
Maison de naissance Côte-des-Neiges et CIUSSS Centre-Ouest-de-l'île-de-Montréal

1. Identifier les facteurs affectant la collaboration dans les équipes multidisciplinaires en obstétrique;
2. Expliquer les impacts de la satisfaction des professionnels sur la qualité et la sécurité des soins;
3. Implanter des mesures concrètes pour un climat de collaboration optimal au sein des équipes.

16 h 15 – 16 h 30 : *Mot de clôture et évaluation de la formation*

Dre Lucie Morin, obstétricienne-gynécologue, CHU Sainte-Justine
Dr Cleve Ziegler, obstétricien-gynécologue, Hôpital général juif-Sir Mortimer B. Davis

La tenue de cette activité de DPC est rendue possible grâce aux partenariats annuels de : Allergan, Bayer, Hologic, Pfizer et Roche Diagnostics.

Programme final

Association des obstétriciens et gynécologues du Québec (AOGQ)

2, Complexe Desjardins, bureau 3000, Montréal QC H5B 1G8

Téléphone : 514 849-4969 • Télécopieur : 514 849-5011 • Courriel : obgyn@fmsq.org